

Objectif n° 8 : travail décent et croissance durable

La croissance économique peut être créatrice d'emplois et participer à l'augmentation du niveau de vie de la population, mais elle ne peut être le seul critère et connaît les limites que lui imposent les ressources offertes par un monde fini.

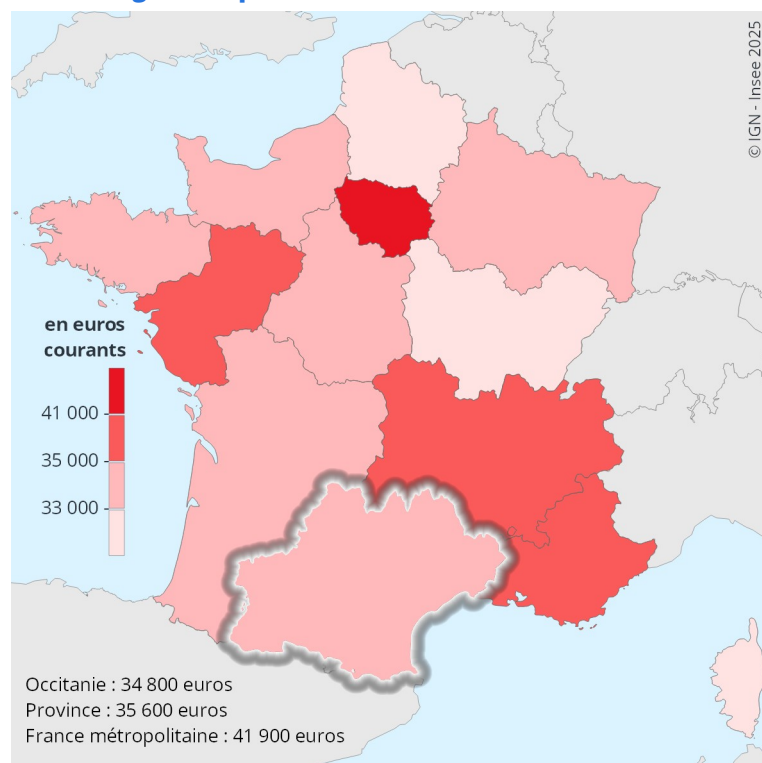
Croissance économique

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la richesse produite sur le territoire de la région. Une croissance du PIB observée sur le long terme peut permettre d'améliorer le niveau de vie des habitants ou de mieux prendre en charge les problèmes sociaux. Au sens du développement durable, la croissance du PIB est toutefois un indicateur imparfait, ne prenant pas en compte les inégalités d'une part et les conditions environnementales d'autre part.

► À retenir

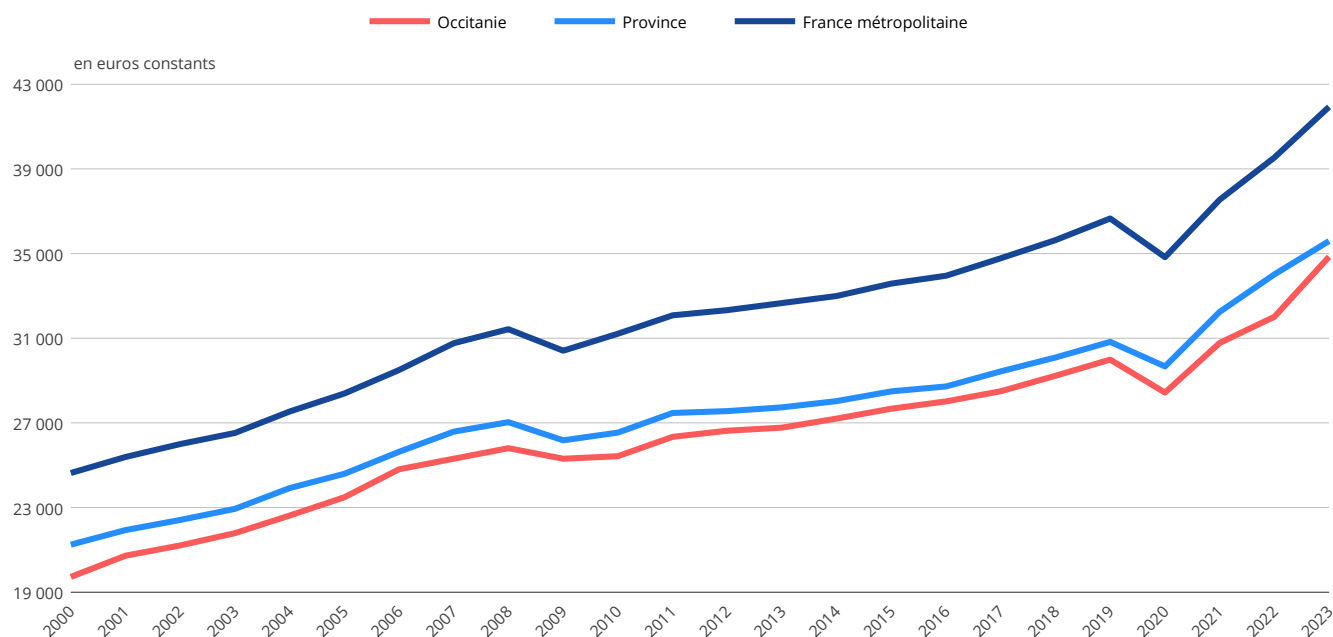
- Le niveau de la richesse produite par habitant en Occitanie est proche de la moyenne des régions de province ► [figure 1](#).
- En 2023, la richesse produite par habitant continue d'augmenter dans la région comme en France métropolitaine, après une forte baisse en 2020 causée par la crise sanitaire ► [figure 2](#).

► 1. PIB régionaux par habitant en 2023



Note : La province correspond à l'ensemble des régions de France métropolitaine à l'exclusion de la région Île-de-France.
Source : Insee, Comptes régionaux base 2020 (PIB provisoire 2023), estimations de population.

► 2. Évolution du PIB par habitant en volume entre 2000 et 2023



Notes : Le PIB par habitant en volume, mesuré aux prix constants de 2020, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation, autorise les comparaisons temporelles. Les années 2021 à 2023 ont été estimées en nouvelle base. Les années 2000 à 2020 ont été réévaluées en appliquant les structures régionales de la base 2014 aux totaux nationaux de la base 2020, issus des comptes nationaux annuels. Ainsi, l'évolution entre l'année 2020 et 2021 est à interpréter avec précaution : elle est entachée d'un changement de structure. Le passage à la base 2020 est réalisé en deux ans, ainsi l'ensemble des données publiées cette année est susceptible d'être modifié pour la prochaine diffusion qui aura lieu début 2026, selon les changements méthodologiques qui seront implémentés. En particulier, la méthode de réévaluation sera revue afin de rendre toutes les évolutions annuelles interprétables.

Source : Insee, comptes régionaux base 2020 (PIB semi-définitif pour 2022, PIB provisoire pour 2023), estimations de population.

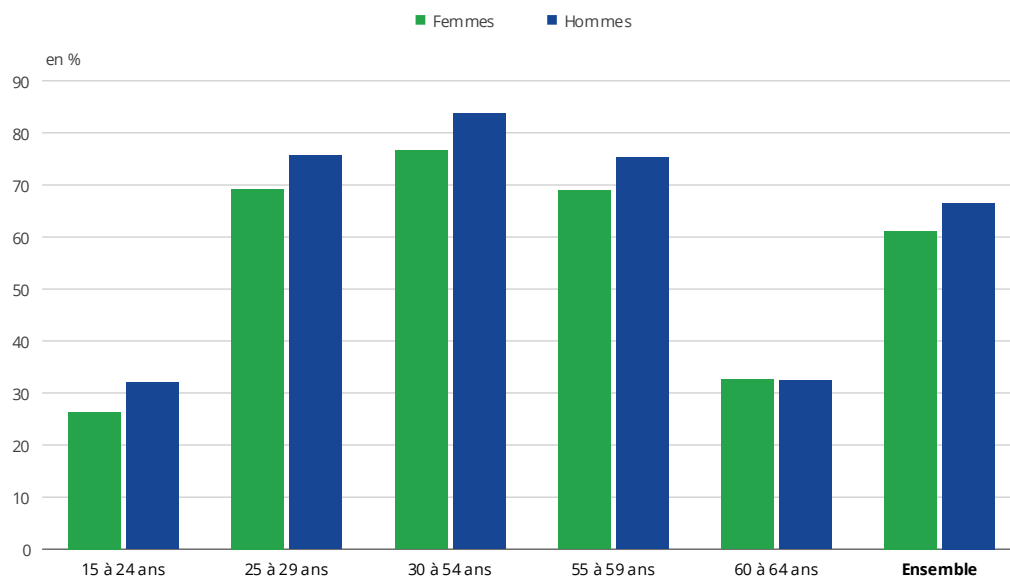
Taux d'emploi

Le taux d'emploi révèle à la fois la capacité des structures productives à mobiliser la main-d'œuvre potentielle et la capacité de l'économie à favoriser l'inclusion sociale des personnes par l'emploi.

► À retenir

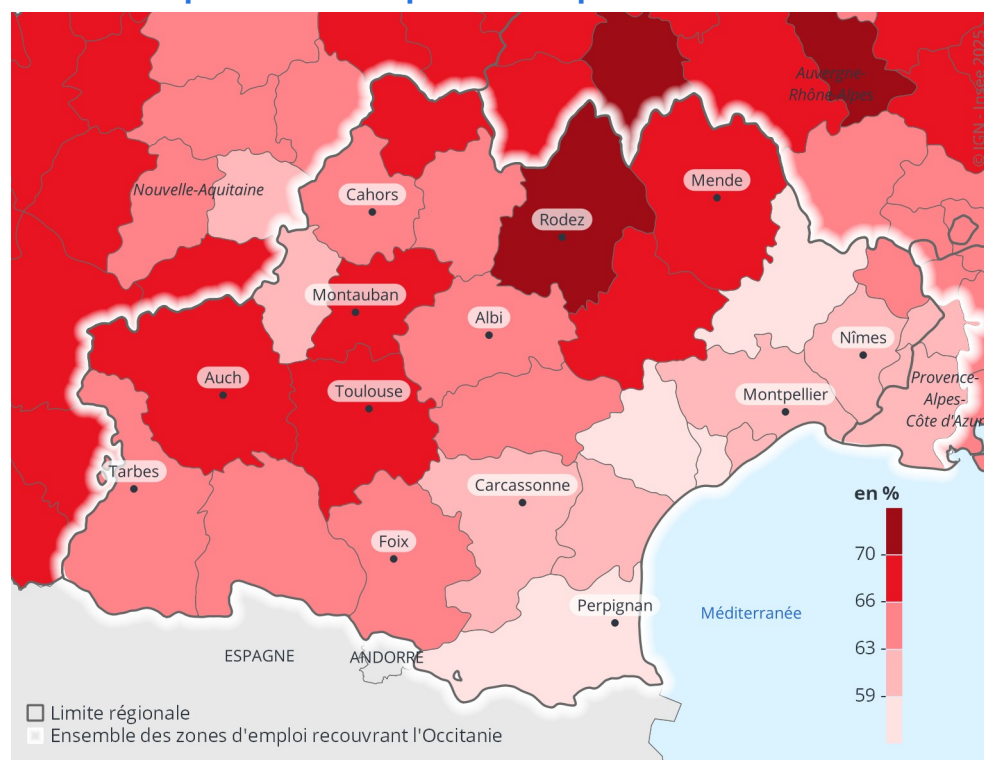
- En 2021, le taux d'emploi des femmes est plus faible à tous les âges sauf à partir de 60 ans où il est au même niveau que celui des hommes ► [figure 3](#).
- En Occitanie, le taux d'emploi est plus faible sur le littoral et dans les zones d'emploi d'Alès-Le Vigan (Gard) et de Castelsarrasin-Moissac (Tarn-et-Garonne) ► [figure 4](#).
- Entre 2011 et 2021, le taux d'emploi des femmes en Occitanie augmente et se rapproche de celui de la France métropolitaine ► [figure 5](#).

► 3. Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en Occitanie en 2021



Source : Insee, recensement de la population 2021.

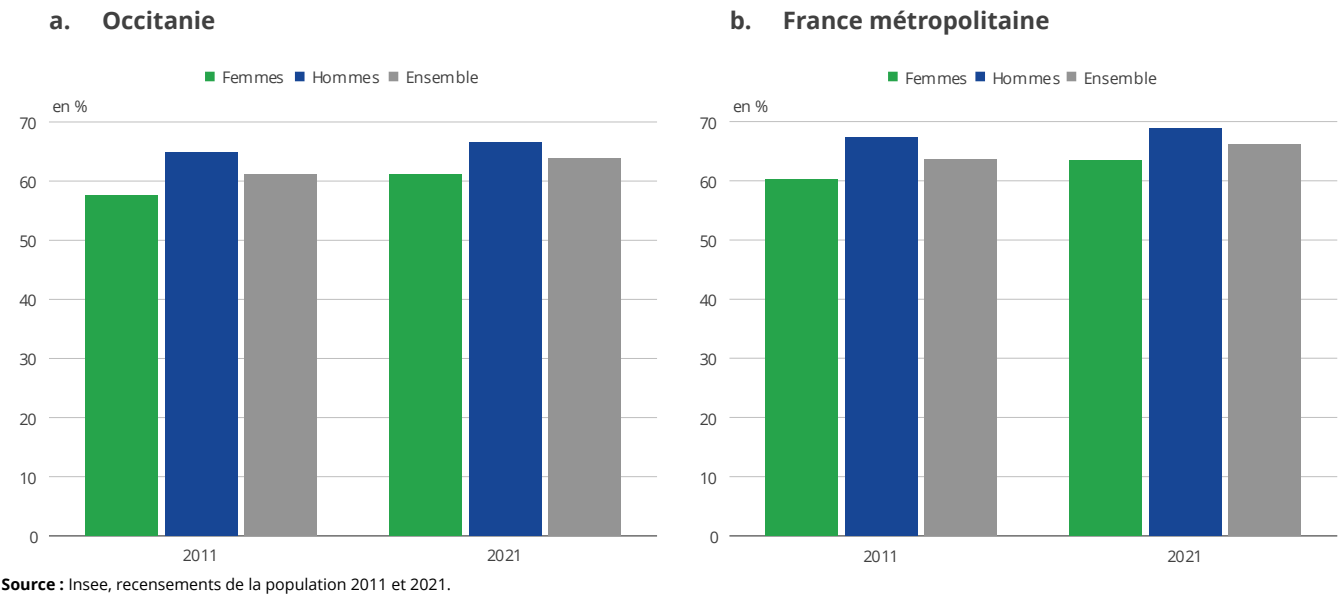
► 4. Taux d'emploi des 15-64 ans par zone d'emploi en 2021



Note : Zonage en zones d'emploi 2020 (cf. pertinence des indicateurs, méthodologie).

Source : Insee, recensement de la population 2021.

► 5. Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en 2011 et 2021



Insertion professionnelle

Les jeunes sont particulièrement vulnérables sur un marché du travail où la part des contrats de travail stables baisse légèrement au profit des emplois à durée limitée.

► **À retenir**

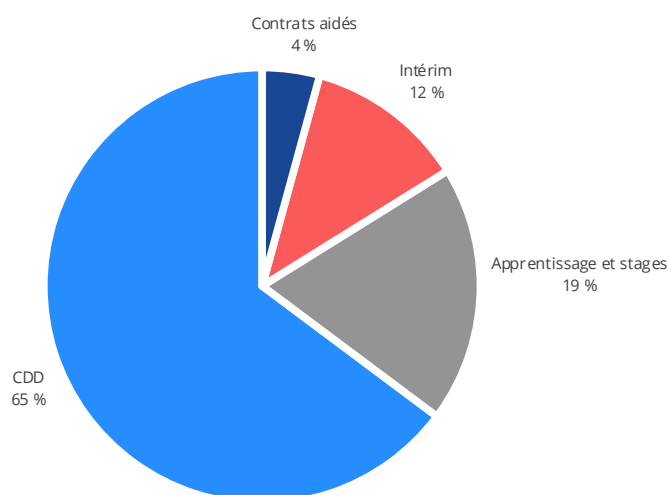
- La part des emplois à durée limitée augmente très légèrement entre 2015 et 2021, dans la région comme en France métropolitaine ► [figure 6](#).
- Les contrats à durée déterminée représentent deux emplois à durée limitée sur trois en 2021 ► [figure 7](#).
- Parmi les personnes occupant un emploi à durée limitée, les hommes sont plus souvent en apprentissage ou en intérim que les femmes (41 % contre 20 %) ► [figure 8](#).
- Plus de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans occupent des emplois à durée limitée ► [figure 9](#).
- Plus de trois jeunes sur dix ne sont ni scolarisés ni insérés dans la vie active dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude ► [figure 10](#).

► 6. Conditions d'emploi des 15-64 ans

en %					
Territoire	Année	Emplois à durée limitée	CDI à temps complet ou partiel	Non salariés	Ensemble
Occitanie	2021	13,7	69,6	16,7	100
	2015	13,4	70,1	16,5	100
France métropolitaine	2021	13,4	73,6	13,0	100
	2015	13,2	74,2	12,6	100

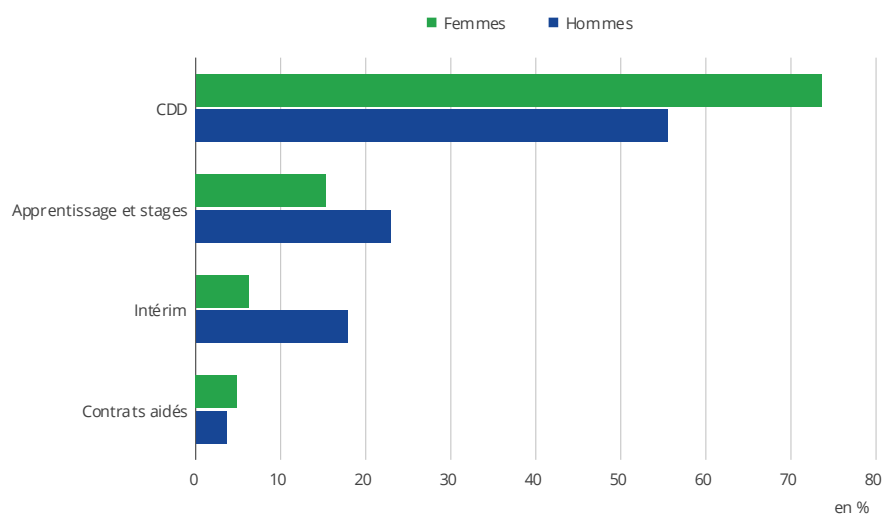
Note : CDI : contrats à durée indéterminée.
Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021.

► 7. Répartition des emplois à durée limitée des 15-64 ans en Occitanie en 2021



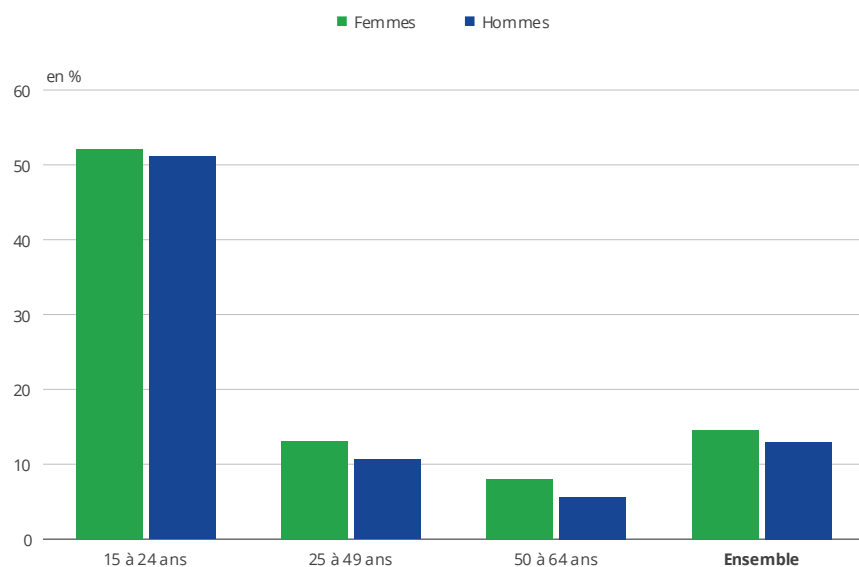
Source : Insee, recensement de la population 2021.

► 8. Répartition des emplois à durée limitée des 15-64 ans selon le sexe en Occitanie en 2021



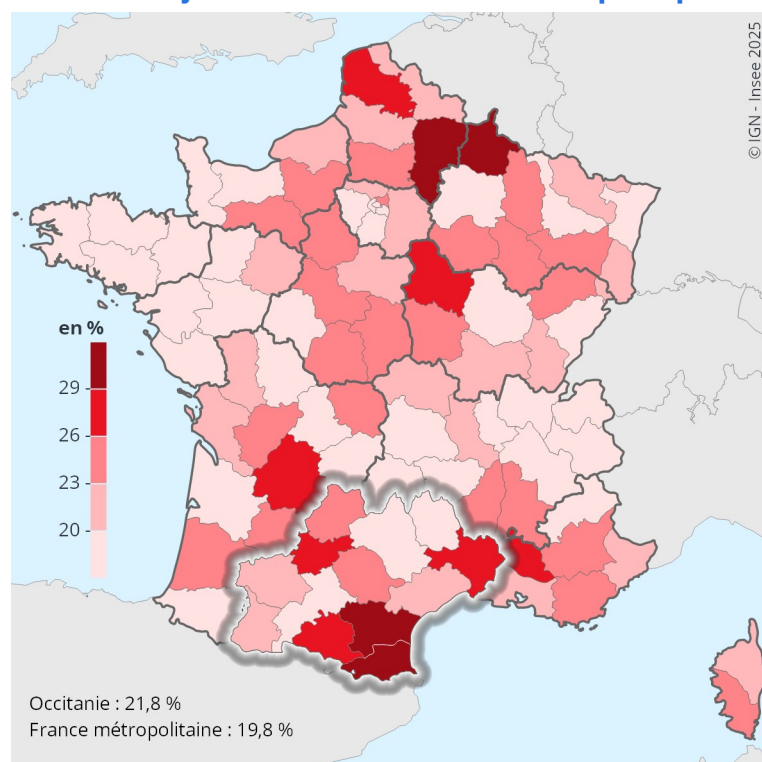
Source : Insee, recensement de la population 2021.

► 9. Part des emplois à durée limitée dans l'emploi total par âge et par sexe en Occitanie en 2021



Source : Insee, recensement de la population 2021.

► 10. Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés par département en 2021



Source : Insee, recensement de la population 2021.

► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Le **produit intérieur brut (PIB)** est un des agrégats majeurs de la comptabilité nationale. Il mesure la richesse créée une année donnée en calculant la valeur de la production totale de biens et de services produits par les unités productrices résidentes, moins les consommations intermédiaires pour les produire et plus les taxes nettes sur les produits et les importations. Le PIB par habitant est le rapport en euros courants entre le PIB et la population moyenne. Pour les comparaisons temporelles, il est mesuré à prix constant, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation (PIB par habitant en volume).

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus de la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans) ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Les **emplois à durée limitée** sont ceux qui ont un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. Il s'agit de l'intérim, des contrats à durée déterminée (CDD), de l'apprentissage, des stages et des contrats aidés. Ces deux dernières catégories sont encadrées par des dispositifs qui incitent à atteindre des objectifs spécifiques de formation et d'insertion.

La **part des jeunes non insérés** est le rapport entre les jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires et l'ensemble de la population des 18 à 25 ans, au lieu de résidence. Les jeunes non scolarisés et non insérés dans la vie active sont potentiellement menacés par la pauvreté, l'isolement ou l'exclusion sociale.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

► Pour en savoir plus

- « [Bilan économique 2023 – Occitanie : dans un contexte inflationniste et de tensions géopolitiques, la croissance fléchit en Occitanie mais moins qu'au niveau national](#) », Insee Conjoncture Occitanie n° 42, juin 2024.
- « [Inactivité et chômage des jeunes : un éloignement de l'emploi à plusieurs facettes](#) », Insee Analyses Occitanie n° 99, décembre 2020.
- « [En Occitanie, 27 nouvelles zones d'emploi très diversifiées](#) », Insee Analyses Occitanie n° 96, septembre 2020.
- « [Indicateurs territoriaux de développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère en charge de la Transition écologique).